

**COMPTE RENDU ET DELIBERATION DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE SAINT REMY DES MONTS du 28 novembre 2019**

L'an deux mil dix-neuf, le vingt-huit novembre à 20 heures 15, le conseil municipal de cette collectivité, régulièrement convoqué en date du 21 novembre 2019, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Philippe CHARTIER Maire.

Date de convocation : 21/11/2019 Date d'affichage procès-verbal de la réunion : 29/11/2019 Nombre de conseillers En exercice : 14 Présents : 11 Procuration(s) : 02	Présents : M. Philippe CHARTIER, Maire, Mmes : Élisabeth CORBIN, Charlotte LETOURNEUR, Fanny GISSELERE MM : Hubert LECUREUR, Jacky LALOI, Gilles MURAIL, David PAYSAN, Geoffrey PERRIN, Thierry RUEL, Rémy YVON. Absent(es) excusé(es) : M. Arnaud JUGLET donne pouvoir à Hubert LECUREUR, M Gilles MURAIL donne pouvoir à Fanny GISSELERE Absent(e) : Mme Isabelle ROBIN. Secrétaire de séance nommé(e) : Charlotte LETOURNEUR Secrétaire administrative : Catherine HARDOUIN GILOUPPE
--	---

Le compte rendu de la réunion de conseil du **19 septembre 2019** est approuvé à l'unanimité.

Ordre du jour :

- **Salle intergénérationnelle : devis études diverses et lancement appel d'offres 1ere tranche démolition**
- **Lotissements : clôture lotissement des Ouches et avancement création d'un nouveau lotissement**
- **Tarifs 2020 : Assainissement, loyers, salle polyvalente, photocopies, cimetière, repas du 11/11.**
- **Acquisition stands et participation du comité des fêtes**
- **Association Art et Fléehir et siège social**
- **Décisions modificatives n°04**
- **Questions diverses**

Délibération 2019-- 46	CONSTRUCTION DE LA SALLE INTERGENERATIONNELLE-DEVIS PREALABLES
----------------------------------	---

Vu l'approbation du budget prévisionnel en date du 27/02/2019, le maire rend compte des devis acceptés et présente les devis en cours pour la construction de la salle intergénérationnelle.

Devis acceptés

1-Les devis du cabinet ont été retenus pour le **plan d'alignement** (580€ HT, 696€ TTC) et le **bornage des parcelles à réunir + levé topographique** (640€ H.T , 768€ TTC).

2-Repérage d'amiante : 2 devis reçus, la société EXIM a été retenue pour un montant de 291.67€ H.T soit 350€ TTC et 40€ H.T soit 48€ TTC par prélèvements (maxi 50).

Le conseil après en avoir délibéré, à l'unanimité, **APPROUVE** la signature des devis dont l'estimatif était inscrit au budget prévisionnel.

La commission d'appel d'offres se réunira prochainement pour étudier les devis d'études de sols, de contrôle technique, de coordinateur sécurité et protection de la santé (réception des plis le 02/12)

Des devis pour la suppression des compteurs eau et électricité ont également été demandés.

Restera le devis de l'assurance Dommages ouvrages dès connaissance des travaux après ouverture des plis.

L'appel d'offres de la première tranche de démolition avec reprise de la toiture a été lancé le 27 novembre 2019. L'ouverture des plis est prévue entre le 12 décembre et 15 décembre pour des travaux à réaliser fin janvier.

ETAT DU FINANCEMENT

Rappel : Travaux : 662 910€ H.T

Subventions assurées : FDSIL 214 800€, REGION DES PAYS DE LA LOIRE = 75 000€

Reste à financer 373 110€

En attente : **FONDS EUROPEENS LEADER** 75 000€/ Décision lundi 16 décembre

Délégation 2019—47	CLÔTURE DU BUDGET ANNEXE DU LOTISSEMENT HAMEAU DES OUCHES -
-----------------------	--

Tous les terrains du lotissement hameau des Ouches étant vendus, et l'ensemble des travaux réalisés, il y a lieu de clôturer le budget annexe correspondant.

Le conseil municipal, à l'unanimité, **DECIDE** de :

- Régulariser et solder toutes les écritures et opérations comptables associées à ce budget annexe ;
- Approuver la clôture du budget annexe du lotissement Hameau des Ouches au 31 décembre 2019.

PROJET DE LOTISSEMENT PARCELLE ZD 70

Le CAUE (conseil d'architecture et d'urbanisme et d'environnement de la Sarthe), suite à une première visite sur le terrain le 27 novembre 2019, prépare une convention pour une étude exploratoire d'un nouveau lotissement sur la parcelle ZD 70 dite des Lustries.

Un chargé d'études sera nommé et proposera plusieurs aménagements dans les 6 mois suivant la signature de la convention (chiffrage et phasage)

Le CAUE propose de visiter de nouveaux quartiers afin de prendre en compte les intentions du conseil, les critères mobilité, environnementaux et la réglementation du PLU.

Si un programme convient, une seconde convention au montant forfaitaire de 1000€ sera proposée pour la rédaction d'avis d'appel public à concurrence afin de désigner un bureau étude (MO), qui établira un cahier des charges permettant de faire appel aux entreprises.

Pour le choix du Maître d'œuvre, le CAUE organise deux jurys pour rencontrer les MO avant décision finale. Le Caue assiste également au 1^{er} RDV avec le MO retenu.

Il est demandé au conseil de réfléchir à la dénomination du lotissement (le lieu-dit Lustries couvrant plusieurs parcelles pouvant rendre confus l'adressage futur, il est proposé : lotissement des Tilleuls ou des Noisetiers ...) à définir lors de la prochaine réunion.

2019- 48 Délégation locations	REVISION DES LOYERS AU 1^{ER} JANVIER 2020
---	---

Après présentation de l'augmentation possible au 1er janvier 2020, le conseil, après vote comme suit : 12 voix pour augmenter et 1 abstention,

DECIDE d'augmenter le montant actuel des loyers locatifs selon l'indice du 3T 2018 en rapport au 3T 2017 à compter du 1er janvier 2020.

Un courrier sera adressé aux locataires

Logements	Ancien loyer dont loyer accessoire sur les logements des charmilles et du tramway	Loyer à compter du 01/01/ 2020 Indice du 3T 2019 : 129.99 /128.45 indice du 3T 2018
1 LES CHARMILLE T3	411.54€	416.47€
2 LES CHARMILLES T5	581.30€	588.27€
3-4-5 LES CHARMILLES T4	488.34€	494.20€
5-6-7-8-9 ALLEE DU TRAMWAY	500.59€	506.59€
3 RUE DU MONTGRIGNON	525.00€	531.29€ dont 90€ de charges de chauffage
8 RUE DES CHANVRIERS	595.75€	602.89€ dont 69€ de charges de chauffage

2019- 49

Délibération -Finances

TARIFS ANNUELS DIVERS au 1^{er} JANVIER 2020

Comme chaque année, le conseil est appelé à réviser les différents tarifs des régies (branchement assainissement, concessions cimetièrre, photocopies, location salle, etc...)

A l'unanimité, le conseil, après en avoir délibéré, **DÉCIDE** de reconduire comme suit, les différents tarifs actuels **jusqu'à nouvelle décision**.

- ✓ BRANCHEMENT AU RESEAU D'ASSAINISSEMENT = 300€ (délibération 2018-69 du 11/12/2018)
- ✓ SALLE POLYVALENTE (délibération 06.06.2008 du 12/06/2008)
- ✓ RÉGIE PHOTOCOPIES (délibération 08.04.2009 du 29/04/2009)
- ✓ CIMETIÈRE (délibération 2017-08 du 26/01/2017)
- ✓ REPAS DU 11 NOVEMBRE : pas d'augmentation considérant le nombre de personnes non bénéficiaires du repas offert par la commune (moins de 70 ans désirant participer et les personnes hors conseil ou hors CCAS) (délibération 2015-73 DU 05.11.2015).

2019- 50

Délibération -Finances

ACQUISITION DE STANDS DEPLIABLES – PARTICIPATION DU COMITE DES FETES

Afin de disposer de stands lors des fêtes communales, il est proposé d'acquérir deux stands dépliabls pour un montant de 1 240€ H.T soit 1 488.00€ TTC, et de solliciter une participation financière auprès du Comité des Fêtes.

M PAYSAN et MME GISSELERE, membres du comité des fêtes se retirent de la séance.

Le conseil municipal, à l'unanimité, **VOTE** la prise en charge de cette dépense auprès des établissements MEFRAN COLLECTIVITES, et la participation du Comité des Fêtes de St Rémy des Monts à hauteur de 1 243€.

Délibération

2019-- 51**SIEGE SOCIAL –ASSOCIATION ART ET FLECHIR**

Le maire présente au conseil, la demande de l'association Art et Fléchir qui souhaite que la domiciliation de son siège social soit établie à St Rémy des Monts (actuellement St Cosme-en-Vairais).

L'association est présidée par Gilles MURAIL. Les activités de l'association consistent principalement en l'organisation d'expo photos mais aussi de spectacles pour le jeune public. L'association se réunit en moyenne 2 fois/an

Considérant qu'une association de loi 1901 peut choisir librement l'adresse de son siège social,
 Considérant les activités déjà proposées sur St Rémy des Monts,
 Le Conseil municipal, à l'unanimité, **APPROUVE**, la mise à disposition de la salle pour cette association.

Délibération
2019--52

DECISIONS MODIFICATIVES N°04

Considérant les décisions de cette séance et précédentes, et les attributions de subventions, le maire propose de procéder à la décision modificative suivante :

DM 4 -2019		Investissement		Fonctionnement	
		dépenses	Recettes	dépenses	Recettes
C/2188	Stands dépliés.	1 488,00 €			
C/ 1348	Comité des fêtes		1 243,00 €		
C/1323	Amendes police 308 et voirie 8680		8 988,00 €		
C/020	dépenses imprévues				
C/022	dépenses imprévues			1 000,00 €	
C/6064	Fournitures bureaux			200,00 €	
C/2183	Fournitures informatique	-200,00 €			
C/627	frais bancaires (ligne trésorerie)			300,00 €	
C/6611	Interêts			-300,00 €	
C/678	Charges exceptionnelles			7 743,00 €	
c/021	Virement de la section de fonctionnement			-8 943,00 €	
C/023	virement à section d'investissement		-8 943,00 €		
TOTAL		1 288,00 €	1 288,00 €	0,00 €	0,00 €

Le conseil, à l'unanimité, **APPROUVE**, la décision modificative proposée

QUESTIONS DIVERSES

ASSAINISSEMENT

Station d'épuration : Levée des réserves le 18 décembre 2019.

Procès-verbal de réception du 16/10/2019 : reprise du poteau de la clôture du portail nord, reprise de plants de la haie, reprise du câble d'alimentation électrique, évacuation de gravats dans la rivière, fourniture d'un cahier de vie, du Doe, report d'informations des surverses.

Le problème d'odeurs du à la mise en charge de la station devrait être résolu suite à une décharge qui n'avait pas été ouverte après plantations.

MATERIEL SERVICES TECHNIQUES

Suite à une réunion d'information du 02/10/2019 organisée par le groupement MIEV (matinée de l'innovation dans les Espaces verts) sur le matériel de désherbage, il serait intéressant de s'équiper de :

- CULTI STAB PRO avec option râtelier : binette sur roue (coût) : 460€ + option 110€ H.T de balai. Ce matériel sera proposé au budget 2020.

L'acquisition d'un PICBINE et d'un PICPAVE semble efficace pour entretenir les petites allées (ex cimetière) (70€ les deux outils)

COLLECTEURS

Suite aux discussions de la réunion du 13 juin 2019, le collecteur des Nouettes a pu être curé en totalité par l'entreprise BRIANT VILLAINES pour un montant de 207€.

VOIRIE 2019

La somme prévisionnelle du programme de voirie 2019 n'ayant pas été utilisée en totalité, des travaux de réfection des abords de la garderie ont été réalisés.

RIVIERE DE LA DIVE

Des travaux ont été réalisés par le Bassin de l'Orne Saosnoise suite à des plaintes pour inondation des terrains (ZB 45-51-52). Le bras de délestage du moulin fonctionnait une retenue avec 2 virages et une traversée de chemin en diamètre 200. L'ensemble a été modifié et redressé avec une traversée en 600 au niveau du CR 17 entre les parcelles ZB 35 et ZB 39.

FIBRE NUMERIQUE

Les études pour le déploiement de la Fibre sont en cours ; Il est prévu l'implantation de 4 chambres /plaques sur le territoire alentours dont une près des bâtiments des sanitaires à la roseraie.

Une documentation est à disposition en mairie pour les personnes souhaitant prévoir leur raccordement.

Entre l'étude et l'éventuelle commercialisation : 18 mois (soit 2021).

Afin de permettre ce déploiement, une mise en conformité des adresses répondant aux critères du SNA (service national de l'adresse) devra être réalisée. Tous les lieux dits devront être numérotés, certains lieux dits identiques sur deux voies différentes devront être renommés par substitution ou ajout sur au moins l'une des deux dénominations (ex les Haisettes) ; Certaines adresses seront à revoir car imprécises comme la rue des Nouettes ou rue de la Nouette.

PERSONNEL

Contrairement à ce qui avait été annoncé, il n'y aura pas de stagiaire au secrétariat en novembre mais un stagiaire de l'ITEP de St Cosme-en-Vairais aux services techniques (1/2 journée, 3 h le mardi matin)

Dispositif VOSINS VIGILANTS ET SOLIDAIRES

La commune faisant l'objet de plus en plus de tentatives de vols et cambriolage, le dispositif voisins vigilants et solidaires pourrait être une part de solution permettant de combattre cette délinquance.

Après renseignements, ce dispositif s'articule selon deux protocoles :

- Soit Mise en place par mairie pilote (formation adhésion) = 1 000€ TTC par an
- Mise en place par les administrés : gratuit ; Il suffit pour les administrés de remplir un formulaire sur le site (la mairie n'est pas avisé des échanges)



Chaque voisin s'inscrit gratuitement et de façon sécurisée sur le site www.voisinsvigilants.org

Il remplit le formulaire en quelques clics, puis rejoint les voisins de son quartier et accède à la plateforme.

Il peut alors émettre une alerte par sms, participer aux discussions entre voisins, utiliser la messagerie et prendre connaissance de tous les inscrits de son quartier, depuis l'application ou le site.

Ce dispositif peut être utilisé pour les alertes et annonces d'événements, ou annonces diverses tout simplement (ex baby sitting, etc)

Il existe actuellement plusieurs dispositifs :

-**NUMERO 17 OU 112** : proposé par la préfecture est diffusé sur le site internet par affichage et par Facebook sous la forme d'un numéro d'appel.

-Participation citoyenne : dispositif étatique qui permet un lien entre la gendarmerie et des référents au sein de la commune : dispositif gratuit

Considérant les dispositifs existants, le conseil ne donne pas suite pour l'instant à la mise en place du dispositif Voisins Vigilants qui peut être mis en place individuellement.

GOBELETS

Suite aux dernières réunions du comité des fêtes, les membres de l'association informe le conseil de l'organisation d'un marché de Noël le 22 décembre de 15h à 19h.

Le comité des fêtes propose d'acquérir des gobelets réutilisables à l'effigie de la commune et du comité des fêtes (environ 0.40cts le gobelet) et sollicite une subvention complémentaire au budget 2020 pour l'acquisition des premiers gobelets. Le vote de cette subvention sera prévu au budget 2020.

PROFIL CROISE

Le maire présente au conseil la version synthétique du « Profil croisé » de Saint-Rémy-des-Monts. Ce document proposé par le cabinet de conseils aux collectivités territoriales, ITHEA CONSEIL, donne un aperçu des indicateurs disponibles sur le territoire communal.

Une version de 90 pages aborde le territoire à travers plus de 160 cartes et représentations graphiques (cout 400€ H.T). Le conseil ne donne pas suite.

CHEMIN DE BELNOE

Les nouveaux propriétaires de la parcelle ZC 24 dit de Belnoé sollicite le conseil pour goudronner son chemin qui s'abîme très rapidement, suite aux passages de semis pour les travaux de rénovation.

Il a été proposé au propriétaire de soumettre au conseil pour le budget 2020, la pose un accodrain pour capter l'eau qui inonde sa cour. Le chemin VC 102 était à l'époque dans un état correct. Avec les travaux celui-ci s'est affaissé. Un rebouchage de trous avec de la pierre ainsi qu'une rigole ont être réalisés provisoirement.

Les services techniques de la communauté de communes seront contactés pour voir ce qui permettrait d'assainir le chemin.

ACCUEILLANTS FAMILIAUX

Le maire fait part au conseil de la lettre du conseil départemental liée à l'accueil à domicile des personnes âgées ou handicapées.

Le département entend à favoriser ce mode d'accueil. Une cartographie des disponibilités des accueillants familiaux est à disposition sur le site « accueillantsfamiliaux.sarthe.fr »

PERSONNEL

Le maire rappelle ou informe le conseil que deux anciens agents communaux sont décédés la semaine passée, Francis VERDIER et Françoise AUBRY. Une plante au nom de la commune a été déposée lors de leurs obsèques.

DECORATION DE NOEL

Invitation à mettre en place les décorations de Noël : samedi 07 décembre à 9h

La prochaine réunion de conseil aura lieu exceptionnellement le mardi 17/12/2019-19h30 après la commission d'appel d'offres dont le jour et l'heure reste à déterminer.

La séance est levée à 22h15, suivent les signatures

Délibérations du 28 novembre 2019 du n°46 au n°52

2019-46	N 1-Commande publique	CONSTRUCTION DE LA SALLE INTERGENERATIONNELLE-DEVIS PREALABLES
2019-47	N 7.10 décisions budgétaires	CLÔTURE DU BUDGET ANNEXE DU LOTISSEMENT HAMEAU DES OUCHES
2019-48	N 3.3 Locations	REVISION DES LOYERS AU 1^{ER} JANVIER 2020
2019-49	N 7.10 Décisions budgétaires	TARIFS ANNUELS DIVERS au 1^{ER} JANVIER 2020
2019-50	N 7.10 Décisions budgétaires	ACQUISITION DE STANDS DEPLIABLES – PARTICIPATION DU COMITE DES FETES
2019-51	3.5 Actes de gestion du domaine public	SIEGE SOCIAL –ASSOCIATION ART ET FLECHIR
2019-52	N 7.1.3/DECISION MODIFICATIVES	DECISIONS MODIFICATIVES N°04

Autres objets abordés pour informations sans décisions :

- Station épuration : réserves
- Matériel technique : proposition budget 2020
- Collecteur des Nouettes : travaux
- Voirie 2019 : avancement et supplément
- Rivière la Dive : travaux réalisés
- Fibre numérique : avancement et adressage
- Personnel : stagiaire aux services techniques
- Cambriolages : divers dispositifs
- Comité des Fêtes : demande de gobelets
- Profil croisé : proposition de données communales
- Chemin de Belnoë : demande de travaux
- Accueillants familiaux : information

LISTE EMAGEMENTS		SIGNATURES
maire	CHARTIER Philippe	
1er adjoint	YVON Rémy	
2me adjoint	LEUREUR Hubert	
3ème adjoint	CORBIN Élisabeth	
4ème adjoint	PAYSAN David	
Conseiller municipal	JUGLET Arnaud	Excusé
Conseiller municipal	LALOI Jacky	
Conseiller municipal	PERRIN Geoffrey	
Conseiller municipal	RICHARD Sabrina	
Conseiller municipal	LETOURNEUR Charlotte	
Conseiller municipal	RUEL Thierry	
Conseiller municipal	GISSELERE Fanny	
Conseiller municipal	GOULETTE Isabelle	Absente

Conseiller municipal	MURAIL Gilles	Excusé
----------------------	---------------	--------